



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19 INT 306

Déposé le : 05.02.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

Pour que le revenu d'insertion ne soit pas seulement une période de recherche de travail infructueuse.

## Texte déposé

Selon les statistiques sur le revenu d'insertion (Vaud) du mois d'octobre 2018, la grande majorité des bénéficiaires étaient âgés de 18 à 59 ans (18'000 sur 18'756), dont 71% de 30 à 59 ans. Parmi ces personnes, seules 620 bénéficiaient de mesures d'insertion professionnelle. Parmi ces dernières, il s'agissait de stages professionnels (2%), allocations cantonales d'initiation au travail (11%), de prestations de formation (52%) et emploi d'insertion (35%).

Lors du Colloque Insertion Vaud le 18 octobre 2018 sur le thème « Chômage des Seniors, Quel avenir sur le marché du travail », René Knüsel, professeur de politiques sociales à l'Université de Lausanne a dit « Le paradoxe, c'est qu'alors que le taux de chômage est bas, la probabilité que les chômeurs de plus de 50 ans retrouvent un emploi est plus basse en Suisse qu'ailleurs. » En fait, dans mon entourage, je peux constater que bien souvent, retrouver un travail devient compliqué dès l'âge de 40 ans.

Autre paradoxe, alors que la Suisse est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs, des personnes dans la force de l'âge sont en difficulté lorsqu'il s'agit de retrouver un emploi. Le programme FORJAD (formation pour jeunes adultes en difficulté) introduit en 2006, qui cible les 18 – 25 ans, a donné de bons résultats. Aussi, les entreprises savent quel type de main d'œuvre qualifiée et quelles compétences manquent sur le marché de l'emploi, et à fortiori au sein des bénéficiaires du RI.

Les faits ci-dessus amènent à poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat veut-il s'inspirer du projet FORJAD pour créer un programme similaire pour les bénéficiaires du RI âgés de 30 – 55 ans ?
2. Quelles alliances sont possible avec les entreprises afin de déployer un tel programme de reconversion pour les bénéficiaires du RI âgés de 30 à 55 ans ?

Merci au Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Josephine Byrne Garelli

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

*Josephine Byrne Garelli*

Signature(s) :

05.02.19

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Cuérel Julien

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole

Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Epars Olivier

Evéquozy Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Glavyre Yann

Gross Florence

Induni Valérie

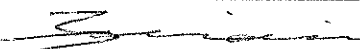
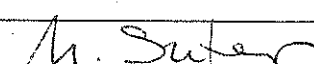
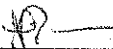

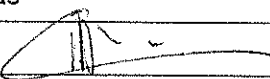
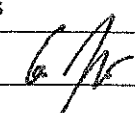
Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine 	Petermann Olivier 	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick 
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas 
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane 	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude 	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel 	Rezso Stéphane 	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise 	Volet Pierre 
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe 
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François 	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges 
Neyroud Maurice 	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre